



## Cours 2 – L'environnement réglementaire des SAAD

Volume horaire :  
5 jours présentiels  
(30 h.)

### Objectifs

Le cours présente les différentes formes de régulation économique (économie de la santé) et institutionnelle (politiques publiques et outils de régulation) qui régissent le secteur des SAAD. En particulier la notion de politique publique sera présentée (référentiel de l'action publique, analyse de la mise en agenda, de l'élaboration et de la vie d'une politique publique).

Les objectifs du cours sont :

- Analyser les processus d'élaboration, d'implantation et d'évaluation de la politique publique et appréhender le rôle des SAAD dans ces processus ;
- Appréhender les modèles de régulation en santé et les principales réglementations française et européenne
- Analyser les principaux outils publics de régulation et les obligations réglementaires des SAAD liées à leur autorisation d'intervention

### Contenu

- **Economie de la santé**
  - Principaux modèles de régulation en santé
  - Les principaux cadres réglementaires français (loi ASV, loi modernisation du système de santé...)
- **Politiques européennes**
  - La directive européenne Service
  - Les politiques européennes en faveur du secteur des SAAD
- **Les outils publics de régulation et de planification**  
(CPOM, Appels à projets, schémas départementaux et régionaux, contrats de filière SAP...)
- **Les obligations réglementaires des SAAD**
  - Modalités juridiques d'intervention et régime d'autorisation, obligations du CASF...)
- **Analyse de la Politique Publique**  
(mise en agenda de problématiques publiques, cycle d'élaboration de la politique publique et son évaluation, démocratie en santé)

### Evaluation

Analyse d'une politique publique ou d'un système réglementaire (national ou comparé) au regard des enjeux des SAAD (dossier collectif à réaliser hors site)

